

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [MArie-Pier Nantel](#)

<https://www.cadre21.org/membres/67c6e8185398839df050234c>

Date d'obtention : 2022-10-03 15:06:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à l'auteur du signalement et la jeune victime. Évaluer l'incident. Vérifier l'information. Parler à l'instigateur. Adapter l'intervention selon si c'est un acte impulsif ou malveillant. Appliquer les politiques de l'établissement, communiquer avec le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important de suivre les étapes de la trousse afin de compiler correctement les informations nécessaires à l'intervention. Aussi, qu'il est important de rencontrer les témoins pour valider les informations. Afin de limiter la propagation d'images, il est important de confisquer les cellulaires des instigateurs et de se référer au policier éducateur ou au service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Contrôler la propagation de la diffusion des images. Nous pouvons confisquer les appareils des personnes concernés mais tout va très rapidement sur les réseaux sociaux où nous avons peu de contrôle.